EFS
ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG
Du donneur aux patients

DIMANCHE 20 NOVEMBRE 2016

A Sainte Marie

Place Clarissa JEAN-PHILIPPE

de 8h à 13h

Vide-grenier, animations contes et musiques avec les associations ***Le Roseau, Ti Moun Arc en Ciel, K'tam Perkysion, les donneurs de La Poste-Orange et les artistes Robert Mavounza, Marcé, Sainbert Troudart, Jocelyn Régina et Yaya***

Avec le soutien de

CHANFLOR

SAINT JAMES

ALIZÉS MOTO CLUB

Biscuiterie GIRARD et Chocolats ELOT

60 dons par jour sont nécessaires !

0596 75 79 00

www.dondusang972.net

EFS

ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG - MARTINIQUE

POURQUOI DONNER SON SANG ?

Depuis plusieurs années, la consommation de produits sanguins augmente en Martinique. Pour la seule année 2015, l'EFS Martinique a délivré aux établissements de soins plus de 19 000 produits sanguins labiles. Parmi eux, les concentrés de globules rouges, issus des dons de sang : 3 à 5% de plus chaque année !

En 2015, 3 700 malades ont été soignés sur notre île grâce aux dons des Martiniquais et à la solidarité nationale. Parmi eux :

- des femmes ayant perdu beaucoup de sang lors de leur accouchement,
- des personnes atteintes d'un cancer et que la chimiothérapie affaiblit,
- des personnes souffrant de drépanocytose.

60 DONS PAR JOUR

60 dons de sang et 3 dons de plaquettes sont nécessaires quotidiennement en Martinique. La durée de vie du produit sanguin issu d'un don est courte : 42 jours pour un concentré de globules rouges, 5 jours pour un concentré de plaquettes. Et il n'existe pas de traitement capable de se substituer au sang humain. Nous devons donc rester mobilisés et vigilants.

A SAVOIR

LES CONDITIONS POUR DONNER SON SANG

- Être agé(e) de 18 à 70 ans,
- Être muni(e) d'une pièce d'identité pour le 1er don,
- Être reconnu(e) apte au don,
- Peser au moins 50 kg,
- Il est recommandé de ne pas venir à jeun.

DANS CERTAINS CAS, il faut respecter un délai pour pouvoir donner son sang !

- Après avoir contracté le chikungunya ou le Zika : **28 jours** après l'arrêt des symptômes
- Après la fin d'un traitement par antibiotiques : **7 jours**
- Après des soins dentaires : **7 jours** (sauf soin de carie 1 jour)
- Après un piercing ou un tatouage : **4 mois**
- Après une endoscopie ou intervention chirurgicale ayant nécessité une anesthésie générale : **4 mois**
- Après un changement de partenaire sexuel(le) : 4 mois.
- Après un voyage : > Dans un pays où sévit le paludisme (Guyane, Rép. Dominicaine, Haïti, St Domingue) : **4 mois** > Dans les îles de la Caraïbe où sévit le chikungunya (toutes sauf Guadeloupe, St Martin et St Barthélémy) : **1 mois.**

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.dondusang972.net

ou à la maison du Don :

EFS La Meynard (parking réservé aux donneurs dans le CHU) : **0596 75 79 00**

Ne pas jeter sur la voie publique